

Par contre, nous sommes favorables à une véritable coopération intercommunale de projets, qui laisse toute sa place à l'échelon communal et aux habitants.

Pensez-vous que le poids de Tarnos ou du Seignanx dans l'agglomération pourra permettre de s'imposer comme partenaire au sein de ce grand espace intercommunal ?

Je ne pense pas que les choses seront simples, d'ailleurs elles ne le sont pas non plus dans le Seignanx. Ce qui est certain, c'est qu'il y a des intérêts communs. Par exemple, dans les transports en commun, Bayonne, Tarnos et Ondres - pour ne citer qu'eux - ont les mêmes défis à relever et l'un ne le fera pas sans l'autre. Par ailleurs, nous pensons que ce qui est important, c'est le choix des habitants : s'ils choisissent d'aller vers l'Agglomération, je suis convaincu qu'ils sauront se faire entendre si besoin.

Cette réforme donne des pouvoirs exorbitants aux Préfets pour organiser les intercommunalités de demain.

Dans les Landes, comme ailleurs, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale qui doit être adopté d'ici la fin de l'année. Même si le Préfet ne



“Ce qui est certain, c'est qu'il y a des intérêts communs. Par exemple, dans les transports en commun : Bayonne, Tarnos et Ondres - pour ne citer qu'eux - ont les mêmes défis à relever et l'un ne le fera pas sans l'autre.”

Henri Destouesse

modifie pas pour l'instant le périmètre du Seignanx, il n'en a pas moins indiqué qu'il s'agissait d'une première étape. Son collègue des Pyrénées Atlantiques avait d'ailleurs dans un premier temps envisagé de rattacher Tarnos à la communauté d'agglomération Adour Côte Basque. Si la participation des Tarnosiens au vote du 2 octobre est

forte, le Préfet pourra-t-il ignorer leur point de vue, même si Tarnos ne représente que la moitié de la population du Seignanx et que, là encore, nous ne pouvons que regretter que les habitants du Seignanx n'aient pas l'occasion de s'exprimer ? ♦

Les débats de la Communauté de Communes...

Maison de retraite de Saint-André

Certains ont laissé entendre que les élus PCF étaient opposés à la construction d'une maison de retraite à Saint-André de Seignanx. Ce n'est pas sérieux et c'est de la pure démagogie.

En fait, de quoi s'agit-il ?

Pour toute réalisation de ce type, une analyse des besoins sociaux est indispensable. C'est une obligation. Il s'agit de savoir si une maison de retraite, par exemple, qui coûtent 10 à 12 millions à construire, répondrait à un besoin du territoire. Nous avons en tête l'expérience malheureuse d'autres communes qui ont construit une maison de retraite à laquelle l'Etat a refusé d'attribuer du personnel, estimant que le territoire n'en avait pas besoin. C'est donc naturellement que nos élus ont demandé avec insistance et enfin obtenu cette étude. Or, ses conclusions, consultables, sont sans appel : à l'heure actuelle, le Seignanx n'a pas besoin d'une telle structure. Même le Conseil Général des Landes - socialiste - a expliqué l'impossibilité d'un tel projet

dans le contexte financier actuel (gel des dotations de l'Etat pour 3 ans). En revanche, les élus communistes exigent des moyens supplémentaires pour les structures existantes à Saint-Martin de Seignanx et à Tarnos.

Passage en TPU

Les villes de Saint-Martin de Seignanx et de Tarnos représentent à elles deux 70% de la population du territoire et 90% des recettes fiscales visées par le passage en TPU. Alors que les réformes du gouvernement mettent à mal les finances de ces deux communes, la Communauté de Communes du Seignanx a décidé contre leur avis de passer en TPU, effectuant ainsi un véritable racket des habitants de ces deux villes, proportionnellement moins représentés que ceux des autres communes (un habitant de Biarrotte est 11,5 fois mieux représenté qu'un Tarnosien). La solidarité à sens unique doit cesser, surtout quand on sait que les revenus des Tarnosiens, notamment, sont inférieurs à ceux de leurs voisins du



Seignanx, et que la ville doit désormais se limiter dans ses projets. C'est ainsi 785.000€ par an en moins pour Tarnos, c'est-à-dire déjà, depuis 2010, 1.570.000€ en moins sur le budget de la commune. ♦